



Stade, Alouettes, Massigoux, Chateau Saint Etienne

Aurillac, le 8 Janvier 2024

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Dossier suivi par :
eric.farges@aurillac.fr
04 71 45 46 45

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 5 DECEMBRE 2023

Objet : Conseil de Quartier 2

Étaient présents : BOUTONNET Raymonde, BONNEFOY Vanessa, BERGHEAUD Isabelle, CUSSAT Françoise, JOFFROIS Marie-Françoise, MONCANY Yvette, PEYRONNET Bernadette, RODDE Christine, BERTHELIER Bernard, BRUEL Michel, CORDAILLAT Jacques, LAC Jean-Michel, MONCANY Jacques, SALAVERT André, FARGES Eric.

Étaient excusés : BAZI Alex, CAILLEBOTTE Yvette, DELORT Julien, LAVERGNE Jacques, RODES Thierry, SALAVERT Mari-Paule.

M. Vanessa BONNEFOY accueille les membres et M. Bernard BERTHELIER premier adjoint :

1 - Point sur les évolutions et changements au sein du service Démocratie Locale :

Suite à des changements en matière de personnel au sein du service Démocratie Locale, Bernard BERTHELIER informe les membres que la municipalité a fait le choix de conserver un référent par CDQ soit :

- Eric FARGES : chef de service, coordination des projets, de la plateforme citoyenne numérique, et l'animation de 2 conseils de quartiers (CDQ 1 et 4).
- Valérie PEYROUZEL : coordination financière et l'animation de 3 conseils de quartiers (CDQ 3-5 et 6).
- Un nouvel animateur partagé avec le service Jeunesse en cours de recrutement : 1 conseil de quartier (CDQ2).

Le maximum va être fait pour conserver le rythme de 3 réunions plénières par an pour chaque CDQ. Des groupes de travail plus autonomes pourront se réunir au besoin sous l'égide du président et avec ou non la présence de l'élu référent. Cette manière de fonctionner a été testée sur deux conseils de quartier et a bien fonctionné.

Un secrétaire de séance pourra être nommé pour relever les différentes décisions et en faire part aux animateurs du service Démocratie locale.

Bernard BERTHELIER rappelle que la démocratie participative locale est le premier des 120 engagements du mandat municipal. Il précise également que les conseils de quartier sont des instances de participation citoyenne parmi d'autres outils comme :

- *La plateforme numérique citoyenne* : (<https://jeparticipe.aurillac.fr/>) lancée en avril 2023 sur laquelle diverses enquêtes ont déjà été menées (ex : sur l'extinction de l'éclairage public, la propreté urbaine, les animations estivales, sondage sur les crèches auprès des parents...).

- *Les concertations de terrain ciblées* : (ex : sur les quartiers Saint Géraud, Gravier/Gerbert, Pupilles/ saint Eugène/Jordanne).

- *La journée écocitoyenne* : créée en 2018, la journée écocitoyenne a pour but de créer un rendez-vous annuel citoyen avec une participation active des membres des Conseils de Quartier et des Aurillacois. Les personnes inscrites sur cette action ramassent sur une matinée les déchets tout le long de la Jordanne (de Peyrolles à la Ponétie).

- *Un budget participatif à venir* : En cours de réflexion et qui sera le moment venu présenté aux membres des CDQ.

A la demande des membres Bernard BERTHELIER présente le devenir du cours d'Angoulême et évoque à quoi pourrait ensuite ressembler le quartier, en y incluant la place Gerbert et le cours Monthyon.

Suite à la présentation de M. Bernard BERTHELIER, Eric FARGES revient sur ce nouvel outil participatif qu'est la plateforme numérique citoyenne et qui permet à tous les aurillacois de participer à la vie démocratique de la ville d'Aurillac. Vanessa BONNEFOY propose, que lors de notre prochaine réunion, soit effectuée une démonstration de celle-ci.

1 – Point sur l'aménagement du Square des frères Andrieu

Le réaménagement du square des frères Andrieu apparaît clairement, aux yeux de tous, comme une très belle réussite dont peuvent être fiers les membres du CDQ2.

Afin de parfaire ce lieu, une table de pique-nique va être installée. Celle-ci finira de rendre cet endroit paisible et convivial pour toutes les familles qui fréquentent le square.

2 – Point sur les boîtes à lire

Nous avons obtenu l'accord des deux artisans qui ont fabriqué les précédentes boîtes à lire. Ainsi les prochaines seront réalisées en régie durant l'année 2024. A ce jour, deux conseils de quartiers souhaitent en rajouter dans leurs quartiers.

3 – Premières réflexions pour de futures améliorations urbanistiques

Il est évoqué l'escalier qui part du bas du boulevard d'Aurinques et qui rejoint la rue de l'Égalité qui mériterait une restauration.

- ***Ville d'Aurillac :***

- Vœux citoyens : Vous êtes toutes et tous invités à célébrer la nouvelle année avec la municipalité le **mercredi 17 janvier à 19 heures** à la Halle de Lescudilliers. Ce moment sera l'occasion pour la municipalité de vous présenter les projets pour l'année 2024, certains déjà engagés, d'autres à venir.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr